

PROCES-VERBAL DE LA 28^{EME} ASSEMBLEE CANTONALE DES DELEGUES DE L'AVECO – VLWO 19 février 2016, Institut Don Bosco, Sion

DEUXIEME PARTIE

Adrienne Furrer-Mittaz, coprésidente du comité cantonal, ouvre la 28^{ème} assemblée cantonale ordinaire des délégués de l'association AVECO-VLWO à 18h30.

Elle salue tous les délégués. Chaque président de section va brièvement résumer les points discutés dans la première partie. Les points importants seront projetés sur le Power Point dans l'autre langue.

Chaque représentant s'exprimera dans sa langue maternelle et M. Pascal Imhof fera la traduction si besoin.

Adrienne commence avec les points discutés par l'AVECO:

- la coordination entre le Secondaire I et Secondaire II
- les mesures d'économie. -Nous aimerions connaître les intentions du SE.
- l'affiliation non-automatique des nouveaux enseignants à partir 2016-2017
- l'accueil des élèves migrants et à besoins particuliers : le DFS a-t-il prévu des moyens supplémentaires pour les établissements scolaires ayant beaucoup de nouveaux élèves durant l'année scolaire?

Elmar présente les thèmes abordés lors de la première partie des délégués VLWO :

- les paliers d'attente
- la diminution de 5% du salaire des jeunes enseignants
- les allègements de fin de carrière
- le coefficient de 0.6% pour les parts d'expérience.

L'ordre du jour suivant est soumis car il n'y a pas eu de proposition individuelle dans les délais statutaires:

1. Approbation du PV de la dernière assemblée
2. Rapport du caissier
3. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
4. Budget et cotisations
5. Ratification du choix des membres du comité et des commissions cantonales
6. Propositions des sections
7. Propositions individuelles
8. Divers
9. Rapport du comité cantonal
10. Message des invités

Celui-ci est accepté.

1. Approbation du PV de la dernière assemblée

Le PV ne suscite aucune remarque ; l'assemblée l'accepte à l'unanimité. Adrienne remercie Fabienne pour la rédaction du PV.

2. Rapport du caissier

Le caissier, Roland Carlen, donne la lecture des comptes.

Dépenses	:	17'005.70
Recettes	:	12'575.30
Gain	:	4'430.40
Fortune au 31.12.15	:	44'500.55

3. Rapport des vérificatrices et adoption des comptes

Mme Corinne Eberhardt, CO Viège et M. Mario Uhlemann, CO Naters ont fonctionné comme vérificateurs. Corinne Eberhardt relève l'excellente tenue des comptes et propose leur adoption sans réserve. L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité. Adrienne Furrer-Mittaz remercie le caissier et les vérificateurs pour leur travail.

4. Budget et cotisations

Roland Carlen présente le budget pour l'année 2016. Le nouveau budget prévoit 17'000.00 francs de recettes et 17'000.00 de dépenses, soit un résultat nul. Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Adrienne le remercie.

5. Ratification du choix des membres du comité et des commissions cantonales

Composition du comité cantonal : 7 membres dont 4 pour l'AVECO et 3 pour la VLWO

Coprésidents	:	Elmar Borter du CO de Brigue-Glis
	:	Adrienne Furrer-Mittaz du CO des Liddes à Sierre
Secrétaire	:	Fabienne Pellaud du CO de Leytron
Caissier	:	Roland Carlen du CO de Naters
Membres	:	Helmut Volken du CO de Rarogne
	:	David Rey du CO Derborence à Conthey
	:	Xavier Frossard du CO d'Octodure

Cette année nous nous sommes réunis plusieurs fois avec l'ensemble des 2 comités pour faire plus ample connaissance et pour pouvoir discuter ensemble des différentes thématiques touchant les 2 sections. Les membres ont fonctionnés durant cette année et ont accepté de continuer leur mandat.

6. Propositions des sections

Aucune proposition n'est faite.

7. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est faite.

8. Divers

Rachel Chollet demande ce qu'il en est des moyens de français. Pascal Imhof traduit la question en allemand.

Adrienne explique qu'il y a une volonté actuellement d'analyser les moyens de français. Un groupe de travail a été formé et la première séance aura lieu le 24 février avec la COBRA de français et le

groupe qui évalue les moyens de français actuels (conjugaison - dictée. Ils devront déterminer s'il faut créer de nouveaux moyens.

L'AVECO sera représentée par Mathieu Gachnang qui siège à la COBRA de français et par Adrienne. Ils nous tiendront informés de l'évolution de la situation.

Le timing devra être ajusté l'année prochaine et réduire les pauses. La séance est levée à 18h30 et la troisième partie reprendra à 19h10.

TROISIEME PARTIE : 19h15

Adrienne Furrer-Mittaz salue les M. le Chef de Service Jean-Marie Cleusix ainsi que les invités et les collègues au nom du comité cantonal AVECO-VLWO.

Elle excuse Monsieur Oskar Freysinger, absent pour cause de maladie et lui souhaite un prompt rétablissement.

M. Cyrille Fauchère, conseiller municipal à Sion et vice-président de la commission instruction publique, est invité à prendre la parole pour nous parler de sa commune.

Adrienne remercie M. Fauchère pour son message et la commune de Sion pour sa participation financière pour les vins du repas.

La secrétaire du comité fait circuler la liste des présences.

98 personnes sont présentes ; les 20 délégués du Haut-Valais, 60 du Valais Romand et 18 invités.

Liste des personnes excusées :

9. Rapport du comité cantonal

Cette séance est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

Elmar, président de la VLWO prend la parole pour la première partie du rapport du comité cantonal.

Elmar salue toutes les personnes présentes. Dans la première partie, les délégués ont parlé des coupes budgétaires. On ne parle plus actuellement d'économie mais de coupes!

Nous pensons aux paliers d'attente, à la diminution de 5% du salaire des jeunes enseignants, aux allègements de fin de carrière et au coefficient de 0.6 pour les parts d'expérience.

Ce facteur 0.6 ainsi que les paliers d'attente ont des conséquences. La première année, 6.6 mio ont été économisés, la 2ème année: 13.2 mio, la 3ème année : 19.8 mio, la 4ème année : 26.4 mio. Si nous voulons combler la perte, nous devons ensuite utiliser le facteur 1,4 . Sinon, nous reporterons ensuite la perte sur des années. Nous allons nous battre pour que l'on rattrape au plus vite ces pertes.

Adrienne nous parle ensuite de l'arrivée nombreuse dans certains CO d'élèves migrants. Nous manquons de moyens humains et matériel dans les CO.

Qu'a prévu le DFS par rapport à cette problématique?

Par rapport aux futures coupes budgétaires, que va-t-il se passer? Comment est envisagé par le DFS l'avenir du CO?

Adrienne cède la parole à M. Cleusix, Chef de Service pour apporter quelques réponses.

10. Message des invités

M. JEAN-MARIE CLEUSIX, CHEF DE SERVICE

Concernant les migrants, l'office d'enseignement spécialisé travaille étroitement avec le DFS pour ces questions. Des périodes ont été accordées à chaque fois qu'elles ont été demandées pour combler les besoins.

Pour l'enseignement des langues, des regroupements de migrants ont été effectués pour mettre à jour les notions de base des enfants avant que ceux-ci puissent intégrer les différentes écoles.

En terme quantitatif, le problème devient sérieux avec l'arrivée massive de migrants. M. Cleusix a pris l'initiative de travailler avec M. Jacques Delavallaz, Chef de service de la migration et ils vont se rencontrer avec l'action sociale pour planifier la prochaine année scolaire.

Signaler en cas de besoin.

Cette année, une enquête sur le CO devait être mise sur pied pour évaluer les points forts et faibles. Cela ne s'est pas mis en place pour cause financière. De même pour le cahier des charges. Statu quo pour 16-17. Ce processus d'enquête sera reporté à des temps plus cléments.

M Freysinger souhaite que M. Cleusix parle des points suivants :

ETS 2: Etat de la situation :

Jeudi 18 février, le Conseil d'Etat finissait d'analyser l'ensemble des mesures ETS2 pour tous les départements, environ 300 mesures. Le Chef du département se bat pour baisser l'ardoise globale pour l'enseignement qui se monte à 2.9 mio pour le CO. Il veut préserver les conditions cadres. M. Freysinger y est arrivé avec quelques cas concrets. L'analyse va se poursuivre avec le Chef des Finances pour établir un bilan complet qui permettra de proposer une économie de 120 mio de francs. La journée décisionnelle se situe aux alentours du 16 mars, jour où les mesures seront annoncées.

Les premières mesures seront implémentées seulement en 17-18, et seulement celles qui auront fait l'objet d'une décision du Conseil d'Etat. Celles décidées par le Parlement entreront en 18-19.

Les fondamentaux : importance du français, allemand et math dans la scolarité obligatoire

Le 10 mars, lors d'une conférence de presse, seront présentées 10 grandes thèses sur l'école rédigées avec des spécialistes. Les collaborateurs du SE ne les connaissent pas. Elles seront annoncées par le Chef du Département. Ce sont des thèses générales. Le SE va analyser chacune de ces thèses entre mars et août pour essayer d'incarner dans chaque Cycle (1-2-3) celles-ci dans le terrain.

Le jeudi 11 août à 17h00 au Collège des Creusets, lors de la séance de reprise, ce qui aura été retenu sera présenté.

Lehrplan 21 et projet Passepartout:

Marcel Blumenthal nous explique que pour le plan d'études, ce n'est pas actuellement avec les mesures d'économie la priorité.

Projet passepartout pour 6 cantons bilingues, on veut confronter tous les intéressés pour mettre en œuvre cette nouvelle méthode. C'est sur le bon chemin.

La liberté pédagogique et la liberté de travail dans l'enseignement dont les enseignants doivent jouir dans leur classe sont 2 thématiques importantes relevées par M. Freysinger.

La logopédie a changé de statut. Il y avait des frictions entre les logopédistes étatisés et privés. Dorénavant, ils seront étatisés et auront des locaux dans les centres. Le but étant de rapprocher la logopédie de sa clientèle.

Thèmes abordés par M. Cleusix

Organisation scolaire. Dans le Haut-Valais, elle se termine actuellement. De 1H à 8H, il va y avoir 288 élèves de plus. Au CO les effectifs vont baisser de 119 élèves, cela correspond à 5.3 EPT qui devraient retrouver des postes.

Les personnes cette année qui n'ont pas retrouvé de postes, c'est dû au fait que les directeurs n'ont pas proposés ces personnes. Au SE, ils ne font qu'entériner les décisions. Les choix des enseignants sont des propositions communales.

Dans le Bas-Valais, l'organisation est en cours. Cette année, les reconsidérations des directeurs ne seront pas prises en compte avant que les effectifs réels soient stabilisés.

Animation pédagogique : le SE soutient celle-ci. Le SE a réattribué les postes d'animateurs supprimés dans le cadre d'ETS1 par des mandats.

Pour l'ICT, il y aura un centre cantonal d'animateurs. L'animation pédagogique reste rattachée à la HEP mais leur engagement dans les écoles est chapeauté par les inspecteurs.

Les animateurs sont injustement appelés comme ça, ce sont des enseignants tout d'abord.

Le 13 avril, il y aura une journée d'informations avec tout le monde : didacticiens, animateurs, représentants de la HEP, sous la présidence de Marcel Blumenthal du groupe de pilotage, dans le Bas-Valais puis le 20 avril dans le Haut.

La diversité culturelle et religieuse : le SE va ressortir des mesures travaillées en 2011 déjà et qui donneront une ligne de conduite pour les directions car les modes de manger, s'habiller, les fêtes religieuses,... avec la population migrante sont très différents. Les directeurs restent les maîtres à bord de leur établissement.

L'enseignement spécialisé : La loi va bientôt passer devant le Grand Conseil, elle a seulement été remise au goût du jour. Elle fonctionne déjà depuis 2 ans. Il y aura un suivi plus régulier des 0-20 ans avec un guichet unique, un rôle central des directions (pour les 4-20 ans) et une procédure d'évaluation standardisée.

Coût des moyens d'enseignement : certaines communes sont mécontentes de la multiplication des moyens et l'élévation des frais. Elles demandent de freiner les dépenses et le SE va étudier la problématique.

FMEP : URS ZENHAUSERN; DIRECTEUR DE LA FMEP

Il remercie pour l'invitation. Depuis 2016, la convention avec l'Etat a été renouvelée et la FMEP est le coordinateur entre Etat et les 3 nouveaux partenaires sociaux, Ils se sont déjà rencontrés , il y a beaucoup de personnes ce n'est pas évident de travailler ensemble mais c'est intéressant et il faut bien se coordonner. Il va falloir chercher et trouver de nouveaux membres pour adhérer à la FMEP car cela ne se fera plus automatiquement. Chacun doit informer les nouveaux enseignants et les convaincre de s'affilier à la FMEP.

Caisse de Pension CPVAL :

Le jeudi 21 avril à 18h00 Patrice Vernier expliquera dans une séance d'informations les changements. Cela aura lieu au Collège des Creusets et il faut s'inscrire par internet à cette séance car les places sont limitées. Il y aura aussi une rencontre à Brig. Il faudrait qu'il y ait au moins 1 personne par centre pour pouvoir rapporter l'essentiel des informations..

MARYLENE VOLPI FOURNIER

Elle parle des changements qui vont avoir lieu à la caisse de retraite. Sur fond d'économie, diverses décisions ont été prises au Grand Conseil: le passage à la primauté de cotisation. Cela veut dire environ 200 000.- en moins par personne sur l'ensemble de la carrière.

Le taux technique de la caisse baisse en passant de 3.5% à 3% (l'Etat pourra économiser 4 mio par année sur l'emprunt) et fait baisser le taux de conversion (chiffre multiplié par 100 000.- sur son compte) La rente va être amputée entre 13 et 20%.

Le comité de la caisse est composé de 10 personnes.

Le délai transitoire permet aux enseignants qui veulent prendre la retraite d'avoir plus de temps pour se décider et fait entrer en vigueur en janvier 2017.

Les décisions à prendre ne sont pas très bonnes. Il va falloir faire entrer de l'argent dans la caisse. Il y a diverses possibilités : soit une hausse de cotisation (paritaire employé-Etat), un versement de montants supplémentaires de l'Etat du Valais dans la caisse, ou les 2 à la fois.

La FMEP va aussi faire des propositions pour mettre de l'ordre dans ce dossier. Arrêter de saucissonner les choses. Prendre le dossier dans sa globalité et réfléchir à la fois sur les salaires, les conditions de travail et la caisse de retraite. Cette réflexion doit avoir lieu en tenant compte de tous ces points.

Nous prévoyons 20% de baisse de la rente pour 5 à 10 ans.

SER : GEORGES PASQUIER

Le président du SER salue toute l'assemblée et fait part des soucis des cantons francophones. 2015 était une grande année, les 150 ans du SER et de forte collaboration avec LCH. Nous sommes obligés de travailler ensemble malgré la barrière des langues, vous en êtes un vivant exemple. La collaboration n'est pas facile mais elle est payante. Merci pour l'invitation, ce sera la dernière. Le 1er août prochain, le Jurassien, Samuel Rochbach sera le prochain président du SER.

David Rey remercie l'équipe de l'Agora pour le menu, l'institut Don Bosco pour les salles, les délégués pour participation et la présence des invités. Servez-vous des flyers pour la séance de la caisse. Cette année nous passons directement à table, l'apéro est supprimé.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de l'AVECO – VLWO

Fabienne Pellaud
Fait le 22.02.2016